AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de Hannah HAYAT intitulée « Prise en soins orthophonique des troubles oro-myo-fonctionnels ».

Information pratiques :

Dates (cocher le format choisi) :

- ☐ En visio les 27 et 28 juin 2025
- ☐ En présentiel à STRASBOURG les 19 et 20 septembre 2025

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-16h30

Nombre d'heures au total : 12 heures

Pré-requis : être orthophoniste ou logopède et pouvoir le justifier

Lieu de formation : CIARUS, 67000 STRASBOURG

Tarifs :

- En visio, 360 Euros pour les libéraux sans financement ou avec financement FIFPL / 460 Euros pour les salariés ou les libéraux avec financement DPC (demandes de financement en cours)
- En présentiel, 400 Euros pour les libéraux sans financement ou avec financement FIFPL / 500 Euros pour les salariés ou les libéraux avec financement DPC (demandes de financement en cours)

Présentation de la formation :

Cette formation offre aux professionnels ou aux futurs professionnels de santé impliqués dans les soins interceptifs et myofonctionnels une bonne connaissance de la physiologie normale de la sphère orofaciale. Elle cible la connaissance des éléments anatomiques de cette sphère, mais surtout de leurs implications fonctionnelles. Après cette formation d'une durée de 12 H, le professionnel sera compétent pour accompagner les enfants (dès le plus jeune âge) ou les adultes qui présentent des troubles oro-myofonctionnels (respiration buccale, déglutition dysfonctionnelle, bruxisme, parafonctions, hypertonie, freins restrictifs, etc.).

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'anatomie et la physiologie de la sphère orofaciale (langue, lèvres, arc dentaires, articulations temporo-mandibulaires, joues, palais dur et palais mou) aussi bien dans la structure que dans leurs fonctions
- Évaluer et diagnostiquer les troubles oro-myofonctionnels
- Établir un rapport circonstancié comprenant un bilan, un plan et une chronologie du traitement et des objectifs thérapeutiques
- Mettre en œuvre une planification pour une rééducation individualisée
- Intégrer les techniques appropriées au TOM et les outils associés

- Connaître les moyens de vérification de l'efficacité thérapeutique de la rééducation.

Objectifs opérationnels :

- Mener un bilan logopédique oro-myofonctionnel
- Poser un diagnostic en termes de TOM (troubles oro-myofonctionnel)
- Planifier son intervention tant sur l'axe des objectifs que sur la chronologie des soins et le partenariat pluridisciplinaire
- Sélectionner des outils et des techniques adaptés à chaque TOM et chaque profil (profil hypotonique, hypertonique, mixte, bébés, enfants ou adultes)
- Utiliser les techniques de rééducation pour chaque TOM
- Vérifier l'efficacité thérapeutique de la rééducation
- Construire la prise en charge selon une vision holistique : partenariat avec d'autres professionnels de santé (orthodontistes, dentistes, stomatologues, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.) et avec les parents dans le cas d'accompagnement en pédiatrie

Contenu de la formation :

- Anatomie et physiologie orofaciale normale
- Trajectoire développementale typique
- Dysfonctionnements affectant la ventilation, la déglutition, l'articulation, la mastication, le tonus et la posture du tout-petit, de l'enfant, du jeune et de l'adulte
- Conséquences des dysfonctionnements sur la croissance maxillo-faciale et l'articulé dentaire - Présentation des outils diagnostics et cliniques pour la prise en soin des troubles OMF

Cadre et référents théoriques :

- Données et informations actuelles de l'anatomie et de la physiologie de la sphère orofaciale et des dysfonctionnements qui pourraient nuire à la croissance crânio faciale : maxillaire, dentaire et mandibulaire
- Cas cliniques
- Questionnaires pré- et post-formation
- Échanges de pratiques professionnelles et d'expériences de terrain
- Axes fonctionnel, développemental et multidisciplinaire au centre de la compréhension des troubles oro-myofonctionnels et de leur prise en soin
- Les participants recevront la présentation en PDF avant la formation ainsi que 3 vignettes cliniques et des documents reprenant des éléments de prévention et d'analyse des TOM.

Méthodes pédagogiques employées (Recommandations de la Haute Autorité de santé, 2017)

- Méthode affirmative magistrale : transmission de données et d'informations par la formatrice
- Méthode interrogative : brainstorming et questionnaires
- Méthode active et démonstrative : exercices, mises en situation, auto-examens (miroir ou caméra de l'ordinateur), étude de cas, échanges de pratiques professionnelles
- Méthode analogique : illustrations, photos, films, présentation d'outils et de matériels

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de connaissances avant et après la formation
- Exercices d'application tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Accessibilité :

En présentiel, toutes les formations ont lieu dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :
AFK Formations
Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42670490367 auprès de la Préfecture de Strasbourg
Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROTT
Dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :
Nom :
Adresse :
Mail :
Téléphone :
Numéro ADELI :
Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :
Dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 26 juin pour la visio et jusqu'au 18 septembre pour la présentielle.

Pour les libéraux sans financement ou avec un financement FIFPL, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROTT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les libéraux avec un financement DPC, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROTT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 200 €, correspondant à l'acompte, pour frais de dossier).

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations, sauf cas de force majeure justifiable.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A ....., le .....

AFK Formations

Le stagiaire

L'employeur (pour les salariés pris en charge)